

Ville d'Oullins-Pierre-Bénite

Place Roger Salengro – BP 87 – 69923 Oullins-Pierre-Bénite

Direction Gestion des Relations Publiques et Usagers

Contacts : Gaétan Juillat 04 78 86 62 61
Fabrice Lesager 04 72 39 73 28 - 06 58 70 53 36

Appel à candidature

Pour un achat groupé de pièges à moustiques destinés aux habitants d'Oullins-Pierre-Bénite

Adressé à

Leroy Merlin
13 avenue du Général Brosset
Les 7 chemins
69390 Vourles

Date limite de réception des propositions d'offres tarifaires :

Le mardi 23 avril 2024 à 12h00

- Par courrier recommandé avec AR en une enveloppe unique mentionnant
 - « achat groupé pièges à moustiques »
 - « Nom de l'entreprise »
 - « Ne pas ouvrir »
 - Adressé à
Maison du Pouvoir d'Achat – Ville d'Oullins-Pierre-Bénite
Hôtel de Ville
Place Roger Salengro
69600 Oullins-Pierre-Bénite
- Ou par mail à maisondupouvoirachat@oullinspierrebenite.fr
- Les dossiers qui parviendraient par voie postale après la date et l'heure limite fixée ci-dessus ne seront pas retenus ni pris en compte.

**PRESENTATION DES PRESTATIONS ATTENDUES
DANS LE CADRE DE L'ACHAT GROUPE
POUR DES PIEGES A MOUSTIQUES**

Préambule : présentation du contexte et du déroulement de l'achat groupé

Avec plus de 37000 habitants, la Commune Nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite est depuis le 1^{er} janvier 2024 la 8^{ème} commune de la Métropole Lyonnaise par son nombre d'habitants. Soucieuse de promouvoir le pouvoir d'achat de ses habitants, la Ville a créé une « Maison du Pouvoir d'Achat » au sein des services municipaux, chargée de coordonner des achats groupés au bénéfice des habitants et des personnes qui travaillent sur la commune. La notion d'habitants utilisée pour la suite recouvre donc à la fois les 37000 personnes domiciliées sur notre territoire, mais également les employés des entreprises et des services publics présents.

Le pouvoir d'achat correspond à l'une des premières préoccupations des ménages. Administration de proximité, la Ville est en mesure d'identifier les besoins de ses habitants par la voie d'enquêtes, de sondages, de réunions publiques. Sur la base de ces remontées et en proposant aux personnes physiques qui le souhaitent de se préinscrire à une campagne d'achat groupé, la Ville est en mesure d'orienter auprès des acteurs économiques un nombre importants de clients potentiels. En contrepartie de cette orientation, la collectivité sollicite au profit de ces habitants, une offre alliant qualité et compétitivité économique.

Les étapes clés d'une campagne d'achat groupé sont les suivantes

- 1- Identification des besoins de la population
- 2- Préinscription sans engagement sur le site <https://www.jeparticipeoullinspierrebénite.fr/mdpa>
- 3- Rédaction et diffusion d'un cahier des charges (présent appel à candidatures)
- 4- Candidature des entreprises intéressés
- 5- Analyse des candidatures et notification de la candidature retenue
- 6- Information du public et organisation d'une réunion publique avec le candidat retenu
- 7- Achats par les habitants directement auprès du candidat sur une période donnée

C'est donc une démarche gagnant – gagnant à laquelle la Maison du Pouvoir d'Achat d'Oullins-Pierre-Bénite vous propose de prendre part en répondant si vous le souhaitez à l'appel à projet ci-dessous pour des pièges à moustiques.

Article 1 – Objet de l'appel à candidatures

La lutte contre les moustiques fait l'objet de nombreuses interventions des pouvoirs publics pour prévenir et réduire l'éclosion des larves. En complément de ces actions, les habitants manifestent une attente importante pour les dispositifs de piège à moustique permettant de tuer les insectes ou de limiter leur reproduction.

Le présent appel à candidatures concerne donc des dispositifs de piège à moustique ainsi que leurs fournitures associées (recharges ; pièces de rechange...) pouvant consister en une ou plusieurs gammes de produits adaptés aux différents usages intérieurs, extérieurs ; ou en différents conditionnements...

Le candidat précisera la période de validité de l'offre qui devra couvrir à minima la période de mai à juillet 2024 inclus.

Article 2 – Information des habitants et modalités d'achat

La Commune mobilise des outils de communication (site internet, flyer, magasin municipal, réunions publiques, permanences...) en direction des habitants.

Les habitants intéressés par un achat groupé s'inscrivent sur jeparticipeoullinspierrebénite.fr/mdpa. Cette inscription manifeste leur intérêt pour le produit concerné, mais ne vaut pas engagement contractuel.

Une fois le candidat sélectionné, la commune les informe du / des produits et de leurs prix. Les habitants sont également informés de la période pendant laquelle il devront, s'ils le souhaitent, finaliser leur commande ainsi que des modalités de retrait prévues par le fournisseur. A la demande du fournisseur, un système de coupons ou de bons de retraits peut être organisé avec le concours de la collectivité pour permettre d'identifier les habitants inscrits à l'achat groupé et éligible au tarif préférentiel du candidat.

Le candidat s'engage à apporter toute information utile concernant l'offre qu'il propose et à conseiller chaque acheteur potentiel de façon objective.

Le candidat s'engage à présenter son offre à l'occasion d'une réunion publique réunissant les habitants qui se sont déclarés intéressés par l'achat groupé.

Des permanences sont programmées par la Ville les mercredis matin à Pierre-Bénite et les mercredis après-midi à Oullins. Ces permanences sont tenues par un agent municipal et permettent de renseigner les habitants sur les achats groupés en cours. La présence du candidat à tout ou partie de ces permanences est un plus mais non une condition d'évaluation de sa proposition.

La Ville assure un rôle de coordination de cet achat groupé. La Ville n'achète pas, ne stocke pas, ne livre pas et n'installe pas. Les relations commerciales s'effectuent directement entre le client et le prestataire économique, aux conditions négociées dans le présent appel à candidature.

Article 3 – Sélection des candidatures et évaluation des propositions

3.1 – Sélection des candidatures

A l'ouverture des plis / des mails, seront éliminés les candidats dont les garanties professionnelles ou financières sont manifestement insuffisantes.

3.2 – Sélection des propositions

La sélection des propositions s'effectuera sur la base des critères pondérés suivants

	Critères	Pondération
Note 1	-Qualités techniques de la gamme de produit proposée -Prise en considération du respect environnemental -Durée de validité de l'offre proposée	20%
Note 2	-Tarifs et valeurs technique de l'offre -Lisibilité des tarifs proposés par rapport aux tarifs normaux du moment	70%
Note 3	-Délais de commande et disponibilité des produits -Modalités de livraison -Qualité du service Après-vente	10%

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT L'APPEL A CANDIDATURE

Article 1 – Législation applicable

Cet appel à candidature ne relève pas du code de la commande publique.

Le traitement des données des personnes bénéficiaires de l'achat groupé s'inscrit dans le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Article 2- Dispositions générales

La mise en œuvre des dispositions de cet appel à candidature s'effectue dans le cadre de la Maison du Pouvoir d'Achat d'Oullins-Pierre-Bénite, service municipal de la Ville d'Oullins-Pierre-Bénite rattaché à la Direction Gestion des Relations Publiques et Usager ; et sous le contrôle de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire d'Oullins-Pierre-Bénite et de Monsieur Lévana Mbouni, Adjoint délégué au numérique et au pouvoir d'achat.

Article 3 – Durée de l'achat groupé

L'achat groupé pour des pièges à moustique porte à minima sur les mois de mai à juillet 2024 inclus, et peut porter sur une période plus large sur proposition du candidat (ex : période estivale).

La durée d'exécution porte sur la période indiquée ci-dessus et reprise dans l'acte d'engagement.

Article 4 – Documents contractuels

Les documents contractuels suivants prévalent par ordre de priorité

- Acte d'engagement
- Appel à candidature (présent document)
- Mémoire technique du candidat et annexe 1

Article 5 – Assurances

Le candidat souscrit une assurance couvrant sa responsabilité contre les différents risques susceptibles d'intervenir dans l'exécution du présent appel à projet. Il justifie de cette démarche en fournissant une attestation d'assurance en cours de validité précisant l'étendue de la responsabilité garantie.

Article 6 – Sous-traitance

La sous-traitance n'est pas admise pour l'exécution de ce présent appel à candidatures.

Article 7 – Absence de prix et de relation onéreuse entre la ville et le candidat

Le présent appel à candidatures ne comporte pas d'achat de la Ville auprès du candidat, le rôle de la Ville correspondant à un rôle de coordination de l'achat groupé.

De même, le candidat n'est tenu à aucun paiement vis-à-vis de la Ville.

La Ville n'encaisse aucun paiement des clients. Les clients procèdent au paiement de leurs achats directement auprès du candidat.

Article 8 – Prix proposé aux habitants dans le cadre de l’achat groupé

Le prix proposé par le candidat dans l’annexe 1 est opposable aux habitants domiciliés à Oullins-Pierre-Bénite ainsi qu’aux personnes physiques justifiant d’une activité salariée à Oullins-Pierre-Bénite.

Le prix répond au droit commun du Code de la Consommation.

Il est exprimé TTC. Il comprend l’ensemble des frais de conditionnement, de stockage, de transport... Il exclut tout autre frais complémentaire. Les frais d’envoi en cas de ventes par correspondance sont précisés dans l’annexe 1.

Le prix est valable pour l’ensemble de la période d’achat groupé proposé par le candidat et à minima pour la période couvrant les mois de mai à juillet 2024 inclus.

Il n’est pas prévu de révision des prix au vu de la courte période concernée et de l’objet même de l’achat groupé.

Article 9 – Modalités de communication entre la Ville et le candidat

La Ville communique aux habitants toutes les informations relatives à l’offre du candidat retenu (caractéristiques des produits, prix, contact du candidat...).

Un lien peut être établi du site jeparticipeoullinspierrebénite.fr/mdpa vers le site du candidat sous réserve que le site du candidat corresponde aux éléments clés objets du présent appel à candidature.

La Ville ne communique pas de liste de personnes physiques.

La Ville peut mettre en œuvre, avec le candidat, un système de coupons ou de QR codes permettant au candidat d’identifier les clients éligibles à l’achat groupé.

La Ville et le candidat s’informe autant que de besoin et sur toute information utile au bon déroulement de l’achat groupé. La Ville et le candidat partagent en fin d’opération une évaluation de l’achat groupé à la fois quantitative et qualitative.

Article 10 – Modalité de candidature

10.1 – Contenu de la proposition

Le candidat remettra un dossier contenant les pièces suivantes :

10.1.1. Pièces de la candidature

- Document présentant l’entreprise
- Document justifiant de l’existence juridique de l’entreprise
- Si le candidat est en redressement judiciaire, fournir la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

10.1.2. Pièces de la proposition

- Document faisant apparaître une présentation détaillée des produits proposés
- Le produit devra être respectueux de l’environnement hormis pour les moustiques. Il est attendu que le candidat présente en quoi les produits proposés respectent l’environnement.
- Le détail des prix tel qu’indiqué dans l’annexe 1 renseignée et signée. Il est attendu du candidat qu’il fasse apparaître le prix TTC proposé pour l’achat groupé ainsi que le prix habituel TTC du moment pour le grand public.

10.2 – Conditions de remise de la proposition

- Les propositions doivent parvenir avant le **mardi 23 avril 2024 à 12h00**
- Par courrier recommandé avec AR en une enveloppe unique mentionnant

- « achat groupé pièges à moustiques »
 - « Nom de l'entreprise »
 - « Ne pas ouvrir »
- Adressé à
 - Maison du Pouvoir d'Achat – Ville d'Oullins-Pierre-Bénite
 - Hôtel de Ville
 - Place Roger Salengro
 - 69600 Oullins-Pierre-Bénite
- Ou par mail à maisondupouvoirachat@oullinspierrebénite.fr
- Les dossiers qui parviendraient par voie postale après la date et l'heure limite fixée ci-dessus ne seront pas retenus ni pris en compte.

Annexe 1 – Bordereau de prix formalisant les avantages proposés aux habitants et salariés d'Oullins-Pierre-Bénite dans le cadre de l'achat groupé
(A renseigner impérativement par le candidat)

Le candidat s'engage à maintenir les prix indiqués ci-dessous au bénéfice des habitants et salariés inscrits dans l'achat groupé pour des dispositifs de piège à moustiques. Ces prix sont valables pour la durée communiquée par le candidat et à minima pour la période des mois de mai et juin 2024 inclus.

Références des produits (fonction du nombre de produits)	Prix grand public du moment TTC	Prix proposés dans le cadre de l'achat groupé	Observations
1-			
2-			
3-			
4-			
5-			
6-			
7-			
8-			
9-			

Modalités proposées pour la formalisation des commandes (coupons, code promo, QR code...)

.....

Modalités de livraison proposée (retrait en magasin, permanences, vente par correspondance...)

.....

A Le	Signature du candidat
-------------	-----------------------